

16 fév 2007 -16:00

Appartient à [Conseil des ministres du 16 février 2007](#)

APETRA

Approbation du contrat de gestion entre l'Etat belge et APETRA

Approbation du contrat de gestion entre l'Etat belge et APETRA

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, ministre de l'Energie, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant assentiment au contrat de gestion entre l'Etat belge et APETRA. Le projet décrit les modalités des missions de service public d'APETRA. APETRA est une société anonyme de droit public qui a été créée pour la gestion belge de l'obligation internationale de stockage de pétrole et des produits pétroliers (loi du 26 janvier 2006).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe